



Service de l'attractivité
et de la politique des
ressources humaines

Sous-direction de
l'attractivité des métiers
et du recrutement

DGRH D2-5

Décision

portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice des systèmes d'information, session 2025

N° E2A41IGEETR

Le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Administrateur-trice des systèmes d'information, au titre de l'année 2025 :

Monsieur LE BRIS Marc, ingénieur de recherche hors classe, président, Université de Tours, Tours.

Madame AUTIN Lise, ingénieure d'études de classe normale, vice-présidente, Université d'Orléans, Orléans.

Monsieur BILLAULT Bertrand, ingénieur d'études hors classe, expert, Université de Tours, Tours.

Monsieur FILMON Jérôme, ingénieur d'études hors classe, expert, Université d'Angers, Angers.

Madame LEUDE Hélène, ingénieure de recherche hors classe, experte, Rectorat de l'académie de Bordeaux, Bordeaux.

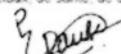
Madame DEBURCK Isabelle, ingénieure d'études hors classe, suppléante, Université de Tours, Tours.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Paris, le 2 mai 2025

Pour le ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche et par délégation,

La cheffe du département des concours
des personnels des bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques,
pédagogiques, sociaux, de santé, de direction et d'inspection



Pauline MAINDON